

Grenoble, le 2 mai 2016

Nous étions convoqués ce jour à un Comité Technique Local portant sur les projets d'adaptation au réseau (ASR) ou plus clairement sur les restructurations et fermetures prévues en 2017.

A l'ouverture de ce CTL, le directeur nous informe que tous ces projets sont, avant toutes choses, basés sur une « recherche de la taille critique d'un service, afin de garantir un meilleur professionnalisme et de meilleures conditions de travail !!! On vous laisse juger...

Pour le Pôle Gestion Publique

« Le réseau des postes comptables qui assurent le recouvrement de l'impôt et/ou la gestion du secteur public local se caractérise à ce jour par un nombre encore important de trésoreries »... Voilà l'introduction, mot pour mot, des documents de travail préparatoires qui nous ont été transmis... Autant dire que la purge ne fait que commencer, enfin continuer !

Après les fermetures de 4 postes en 2015 (Corps, Roybon, Les Avenières, Heyrieux) et de 4 autres en 2016 (Monestier de Clermont, St Geoire en Valdaine, Goncelin, Virieu/Bourbre), voici donc venue l'heure de St Jean de Bournay, de Pontcharra ainsi que le transfert de la gestion de l'hôpital de Beaurepaire de la Trésorerie du même nom à la trésorerie de Vienne Agglo (la trésorerie de Beaurepaire conserverait la totalité de ses autres missions... pour l'instant) :

- Le regroupement de la trésorerie de St Jean-de-Bournay se ferait sur la trésorerie de La Côte-St André, pour la gestion du secteur public local, et sur le SIP de La Côte-St André pour la partie fiscale. A St Jean de Bournay, il y a actuellement 5 emplois implantés (3 C, 1B et 1 A+). Les postes C seraient transférés sur la Trésorerie de La Côte et le poste B au SIP.
- Le regroupement de la trésorerie de Pontcharra sur la trésorerie du Touvet et sur la trésorerie d'Alleverd. A Pontcharra, il y a actuellement 3 emplois implantés (2C et 1A). Les 2 emplois C de Pontcharra seraient transférés sur Le Touvet (préférence des maires de Pontcharra et du Cheylas pour un rattachement sur ce poste). Ce projet implique la réalisation de travaux pour agrandir les locaux de la trésorerie du Touvet, afin de permettre l'accueil de deux agents supplémentaires.
- Enfin, le transfert de la gestion de l'hôpital de Beaurepaire de la trésorerie de Beaurepaire à la trésorerie spécialisée de Vienne Agglomération est également prévu. La trésorerie de Beaurepaire conserverait pour l'instant la totalité de ses autres missions : recouvrement de l'impôt et gestion des collectivités et établissements publics locaux qui lui sont rattachés.

Ces 3 « opérations » sont envisagées au 01/01/2017.

Pour le pôle Filière Fiscale

Fusion des SIP de Grenoble Vercors et Grenoble Belledonne : *« Après la fusion du SIP Oisans et du SIP Drac, la fusion des SIP Grenoble Vercors et Grenoble Belledonne constitue la seconde étape de la réorganisation des SIP du bassin grenoblois. »* Pas d'inquiétude donc, les autres ne seront pas oubliés !!!

Pour la Direction, cette opération de fusion est techniquement plus simple à réaliser que celle réalisée en 2016 avec Oisans Drac. Il n'y a pas de complexité particulière (Type SAG).

La date d'effet est prévue au 1er janvier 2017.

Fusion des SIE de Grenoble Vercors et Grenoble Belledonne : celle-ci est prévue par la Direction pour être « *en cohérence avec la fusion des SIP* » Cette fusion entraînera une réorganisation des espaces de travail au 2ème niveau du CFP de Rhin et Danube. La direction indique également qu'il ne faut pas mésestimer les difficultés techniques liées à la fusion des bases. Par ailleurs une réflexion devra être conduite sur l'organisation interne du SIE ainsi fusionné dans un environnement de missions susceptibles d'être modifiées par la mise en place du prélèvement à la source de l'IR. Affaire à suivre donc...

La date d'effet est prévue au 1er janvier 2017.

Création des CDIF Sud Isère et Nord Isère :

En 2016 la première étape de réorganisation des services fonciers du département (Création PELP et PTGC, Fusion des CDIF Grenoble I et II), la direction projette donc la création des CDIF Sud Isère et Nord Isère visant « *à achever la réforme entreprise* ».

Concrètement, il est prévu la fusion du CDIF de Saint Marcellin et de Grenoble avec la suppression de cellule foncière de La Mure (pour le Sud Isère) ainsi que la fusion du CDIF de Bourgoin Jallieu et de Vienne avec la suppression de cellule foncière de La Tour du Pin (pour le Nord Isère)

La date d'effet est prévue au 01/09/2017 pour la création des CDIF Nord et Sud Isère et possiblement au 1er janvier 2017 pour la suppression des antennes fiscales de La Mure et La Tour du Pin...

Adossement du pôle Enregistrement de Vienne au SPF de Vienne (Création SPF-E)

Le but de la direction est d'avoir à terme 2 SPF-Enregistrement dans le département (l'un dans le Nord-Isère à Vienne et l'autre à Grenoble). Nous avons demandé si le SPF de Bourgoin était appelé à disparaître (petit « bruit de couloir » qui circule) ; la réponse de notre Directeur, M.PERY, nous laisse à penser que cela pourrait être envisagé sans vraiment l'être encore, enfin pas dans l'immédiat... Bref pour faire simple, on peut s'attendre à un regroupement des SPF mais tant que le sujet est en discussion au niveau national, rien ne se décide en local. Pour Solidaires Finances Publiques 38, il faut comprendre que rien n'est prévu pour 2017 (donc dans l'immédiat !) mais il sera sans doute à l'ordre du jour en 2017 pour une mise en place en 2018... Quant au SPF-E de Grenoble, la direction semble y penser fortement (en se rasant ?).

Réorganisation des services du site de La Mure

Pour la direction l'objectif est de garder « *un drapeau DGFIP sur le plateau mathésin* ». La suppression du SIE (missions transférées au SIE de Grésivaudan) l'amène donc à « renforcer » les missions du SIP de La Mure par le rattachement de deux communes actuellement fiscalement rattachées au SIP Oisans Drac pour l'assiette et à la trésorerie de Vizille pour le recouvrement (Laffrey et Saint Jean de Vaulx).

Ceci étant, un accueil généraliste SIE et Foncier sera mis en place à La Mure (modalités qui restent à définir... quel impact sur les agents ?).

La date d'effet est prévue au 1er janvier 2017. Mais, en raison des travaux (toujours...) en cours dans le bâtiment fiscal et dont la livraison est prévue courant du 1er trimestre 2017, l'articulation avec l'opération de réinstallation des services sera toutefois recherchée.

Pour Solidaires Finances Publiques, les réorganisations, restructurations (ou plutôt déstructurations), délocalisations et fermetures ne vont absolument pas dans ce sens. Nous le constatons chaque jour dans nos services !

Désormais, la situation est dramatique :

- **Alors non !!! Ce n'est pas au nom d'une sacro-sainte "rationalisation" des coûts, que cela changera la donne.**
- **Et oui !!! Les logiques organisationnelles aujourd'hui à l'œuvre à la DGFIP contribuent à aggraver de manière profonde le service rendu au public, mais aussi la santé de nombreux collègues.**